



## Renseignements d'ordre général & Tarifs saison 2025-2026

Le but de notre club est la vulgarisation de la plongée subaquatique selon les normes de la Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins (FFESSM), ainsi que ses activités (exploration, photos, environnement, etc.).

**Il est vivement recommandé de lire le Règlement Intérieur du club.**

### LES INSCRIPTIONS

En début de saison (à partir du 16 septembre 2025 et avant le 28/10/2025) lors des entraînements à la piscine d'hiver, rue du Mont de Piété à CARPENTRAS de **20h00 à 20h30**, une seule personne dans le bureau avec la secrétaire, les autres patientent dehors.

**Nécessité d'avoir un Certificat Médical Modèle FFESSM.** Lors de l'inscription, vous serez aiguillés vers un médecin approprié.

- Groupe Jeunes (à partir de 8 ans) ; limité à 6 places, début de formation le 10/10/2025, (personne avant).
- Groupe Niveau 1 ; limité à 10 places, début de formation le 10/10/2025 (personne avant).
- Groupe Niveau 2 (pour entrer en formation, 12 plongées validées et tamponnées nécessaires.) ; limité à 8 places, Début de formation le 07/10/2025 (personne avant).
- Entraînements Encadrés ; après adhésion au Club : à partir du 16/09/2025.

**Pour cela, procurez-vous la fiche d'adhésion.**

### TARIF DE L'ADHÉSION

<b>Adhésion = 1 ou 2</b>		<b>Facultatif</b>				
<b>1) A + B + C (si besoin)</b>						
<b>2) D</b>						
<b>A</b> <b>Licence</b>	Licence adulte (Frais de dossier inclus)	48,50 €	Assurance individuelle complémentaire assistance :			
	Licence jeune (12 à 16 ans)	30,50 €	Piscine PSP = 13,40 €			
	Licence enfant (-12 ans)	14,00 €	Loisir 1 = 24,20 €	Loisir Top 1 = 46,35 €		
<b>B</b> <b>Cotisation</b>	Étudiant – Cadet (jusqu'à 16 ans)	90 €	Loisir 2 = 28,85 €	Loisir Top 2 = 57,70 €		
	Encadrant noté sur le planning et/ou membre Bureau Directeur.	60 €	Loisir 3 = 49,95 €	Loisir Top 3 = 95,80 €		
	Adulte	120 €	Abonnement à la revue SUBAQUA			
		Voir le Site FFESSM				
		<b>Tarif par plongée</b>				
<b>C</b> <b>Formation</b>	Préparation d'un niveau (N1 & N2)	50 €	Explo – Tech départ bord	0 €		
	Carte CMAS	16 €	Explo – Tech départ bateau hors matériel	28 €		
	Carnet de plongée (recommandé)	10 €	E2 et E3 encadrant une plongée	0 €		
<b>D</b>	Licence passager (ne donnant aucun avantage du club)	50 €	Fosse de Plongée : Prix selon le nombre de participant			
	Déjà licencié	voir <b>B</b>	- Pour les plongées particulières un supplément sera demandé (entre 2 et 10€) - En sus, le déplacement routier			

**Toute dégradation du matériel Club sera facturée selon devis de réparation.**



## Plongeur extérieur au club désirant profiter de notre structure (voir les conditions dans le Règlement Intérieur du CSCV) :

Pour les Plongeurs niveau 1 - 2 - 3 & 4 (sans encadrer) : Tarif de la plongée au prix du tarif du Prestataire. Pour les N4 et plus en encadrement des membres du club : Plongée prise en charge par le CSCV.

### L'ADHESION comprend :

- la licence F.F.E.S.S.M. et l'assurance en R.C.,
- le permis de chasse sous-marine (pour les + de 16 ans),
- le droit d'entrée aux piscines Municipales lors des entraînements (environ 90 entraînements par an),
- le prêt de matériel pour la préparation niveau 1 et groupe jeunes (bouteille, gilet stabilisateur et détendeur) pour les entraînements en piscine,
- la préparation et l'examen de certains brevets FFESSM.

### MATERIEL PERSONNEL

- les palmes, masque, tuba et ceinture lestée sont à acheter rapidement (consulter les encadrants du club, ils vous conseilleront),
- le port du **bonnet de bain** est **obligatoire** à la **piscine d'hiver**,
- le bermuda de bain et les vêtements en néoprène sont **interdits** aux piscines.

### LES ENTRAÎNEMENTS ONT LIEU

- **de octobre à mai** : à la Piscine Municipale, Rue du Mont de Piété, les mardis et vendredis de 20h30 à 22h00,
- **de juin à août** : au Stade Nautique, les mardis et vendredis de 18h à 20h.

### LES SORTIES EN MER

- elles ont lieu une fois par mois (minimum) pour les plongeurs ayant un Niveau de plongée,
- le planning des plongées est affiché au secrétariat, au local technique, sur le Facebook du Club et le site Internet du club,
- **les plongées sont à régler IMPERATIVEMENT lors de l'inscription, par chèque ou virement.**

**Tout plongeur inscrit à la plongée et qui ne vient pas (ne s'étant pas excusé au plus tard le mardi soir précédent cette dernière), devra payer sa plongée.**

### PUBLICATIONS

Notre Site Internet : plongeecarpentras.fr

Informations disponibles sur Facebook : Club de plongée Carpentras CSCV

Le Président

La Secrétaire

Fait à Carpentras le 02/09/2025

La Trésorière